

Exercice 2017 : rectificatif du montant du CIR

en M€	2017	2017*	Variation
Chiffre d'affaires	7,25	7,25	0 %
REX	0,43	0,43	0 %
RC	0,24	0,24	0 %
RN	0,28	0,61	33,9 %

* Chiffres avant correction du CIR

Extrait de l'annexe des comptes rectifiés de 2017 :

Informations générales complémentaires

Comptes rectificatifs 2017 : la déclaration de CIR 2017 ayant été modifiée, l'administration fiscale a demandé de fournir des comptes annuels 2017 rectifiés du montant du CIR, à savoir 294 112 €.

Les comptes rectifiés n'impactent pas la rentabilité brute d'exploitation de 2017. Seul le RN est modifié comme le montre le tableau ci-dessus.



A propos de TechnoFirst

TechnoFirst conçoit, développe et distribue des solutions anti-bruit. TechnoFirst possède un savoir-faire unique au monde dans le domaine du contrôle actif du bruit et des vibrations. TechnoFirst est cotée sur ALTERNEXT Paris sous le code ISIN : FR0010006429. Code Reuters : ALFST.PA – Code Bloomberg : ALFST : FP

TechnoFirst®

 **Aelium**
Finance et Communication

Véronique Klein
04 42 187 187

Jérôme Gacoin
01 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr